

Régates de Royan

Port de plaisance – Promenade Pierre Dugua de Mons – 17200 ROYAN

Tel : 05.46.05.44.13 - Mail : regates.royan@wanadoo.fr

Internet : www.regatesderoyan.com



FORMULAIRE D'ADHÉSION 2021

NOM / Prénom	
Date de naissance	
Adresse / Ville / CP	
Téléphone	
E-mail (champs obligatoire)	
Pour les mineurs : Nom-Prénom-date de naissance du Responsable légal	

<input type="checkbox"/> Adhésion individuelle	52 €
<input type="checkbox"/> Adhésion couple	84 €
<input type="checkbox"/> Adhésion famille/association (à partir de 3 personnes)	105 €
<input type="checkbox"/> Licence FFV jeune	29,50 €
<input type="checkbox"/> Licence FFV adulte	58,50 €
<input type="checkbox"/> Cotisation Loisir Jeunes (Catamaran)	125 €
<input type="checkbox"/> Cotisation Ecole de sport (Optimist)	125 €
<input type="checkbox"/> Cotisation Equipe de Club (compétition)	170 €
<input type="checkbox"/> Pass Voile Loisir	<input type="checkbox"/> 1 point : 14 € <input type="checkbox"/> 10 points : 72 € <input type="checkbox"/> 20 points : 131 € <input type="checkbox"/> 30 points : 178 € <input type="checkbox"/> 50 points : 266 €
→ Voile légère (catamaran ou planche) : 1 séance = 2 points	
→ Ecole de croisière (navigation ou théorie) : 1 séance = 5 points	
<input type="checkbox"/> Forfait Loisir vacances	60 €

REGLEMENT	Adhésion	Licence	Cotisation ou Pass	TOTAL

Date : chèque : CB : espèces : CV :

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'inscription, en particulier celles relatives au protocole sanitaire en vigueur, et les accepter sans restriction

Signature (des parents pour les adhérents mineurs) :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Protocole sanitaire Covid 19

Je m'engage à respecter strictement les mesures d'hygiène, gestes barrières et distanciation sociale ainsi que le protocole sanitaire mis en place par le club, tel que préconisé par la Fédération Française de Voile et le Ministère des Sports.

J'ai bien conscience du risque de contamination dû à la proximité des personnes pendant la navigation et du fait que, malgré toutes les mesures de protection mises en œuvre en vue de préserver la santé de tous, la pratique peut exposer à un risque de contamination. Je m'engage à informer le club en cas de suspicion de contamination

Droit d'accès aux informations recueillies

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat du club.

Assurance complémentaire

J'atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties des assurances associées à la licence FFV et avoir été informé(e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires. Dans le cas où je souhaite souscrire à l'une de ces formules de garantie complémentaire, je contacte moi-même le groupe MMA/MDS par téléphone au 01.58.22.28.00 ou en remplissant le formulaire disponible sur demande au club.

Autorisation de soins

En cas d'accident, j'autorise le club à faire pratiquer des soins par un médecin et d'être transporté(e) à l'hôpital si nécessaire, y compris lors des déplacements et compétitions à l'extérieur.

Droit à l'image

J'autorise les Régates de Royan à utiliser des images me représentant pour des actions de promotion ou de communication (documents publicitaires, site internet du club etc.)

Déplacements dans le cadre de l'école de sport

Je suis autorisé(e) à prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions de la saison en cours.

Les entraîneurs sont autorisés à accompagner les compétiteurs lors de tout déplacement dans le cadre des compétitions, y compris en cas de découchés si cela se présente.

Certificat médical

J'atteste avoir été informé de l'obligation de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile pour toute prise de licence FFVoile.

